

# INSTRUCTIONS : COMMENT REMPLIR

## LE OU LES CADRE(S) :

Teleservices.education.gouv.fr

### **2 EME TRIMESTRE 2025**

DEMANDE (s) DE LA FAMILLE- : **PHASE ORIENTATION**

Au deuxième trimestre vous devez choisir uniquement la voie d'orientation. Rien d'autre.

Soit : Voie générale (2<sup>nd</sup> GT)

Soit : Voie Professionnelle (2 Pro, CAP)

**J'utilise les chiffres 1, 2,3**(sans rature)

Pour indiquer l'ordre de mon choix.

**\*Vous n'êtes pas obliger de choisir 3 vœux\***

**Attention le choix N°1 sera le prioritaire** dans l'ordre des vœux.

Pour la 2<sup>nd</sup> professionnelle ainsi que le CAP remplir obligatoirement le statut. (Scolaire ou sous statut d'apprenti)

### **3 EME TRIMESTRE 2025**

DEMANDE (s) DE LA FAMILLE-**PHASE D'AFFECTION**

Au troisième trimestre le choix d'orientation **concerne votre futur établissement d'accueil**

Vous devez aller plus loin qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre, où votre choix a défini une orientation.

**Vous devez définir une affectation après la 3<sup>ème</sup>.**